

Les Studios du Cours se réservent la possibilité de modifier ou mettre à jour leurs conditions générales à tout moment, sans préavis.
Les conditions générales applicables au jour de la commande sont consultables sur le site [https:// lesstudiosducours.com](https://lesstudiosducours.com).

1. Nature des prestations proposées

Les CGV suivantes précisent les conditions de mise à disposition pour les deux studios de danse et de la salle de classe de l'association Studios du Cours dans le cadre de :

- cours hebdomadaires
- stages
- ateliers
- formations, séminaires
- répétitions
- événements publics

La nature de l'utilisation des locaux sera conforme à celle figurant dans la demande de réservation puis dans la convention établie entre les deux parties.

Les Studios du Cours se réservent le droit de refuser toutes demandes n'étant pas en adéquation avec l'objet de l'association.

2. Renseignements et Modalités de réservation

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter le bureau par téléphone au **04.91.33.12.23** ou par mail à locations@lesstudiosducours.com.

Les demandes de réservation des locaux s'effectuent exclusivement par mail à locations@lesstudiosducours.com.

3. Règlement des prestations / conditions tarifaires

3.1 Adhésions

Pour toute location, une adhésion obligatoire couvrant la responsabilité civile de ses usagers sera demandée à l'utilisateur selon son statut :

- les personnes morales de droit privé devront s'acquitter d'une adhésion annuelle de **160€** dans le cadre d'une **mise à disposition régulière sur l'année scolaire**.
- les personnes morales de droit privé devront s'acquitter d'une adhésion annuelle de **60€** dans le cadre d'une **mise à disposition ponctuelle sur l'année scolaire**.
- **Les personnes individuelles** ou l'enseignant comme les usagers de son activité devront s'acquitter d'une adhésion annuelle de **20€** dans le cadre d'une **mise à disposition ponctuelle ou régulière sur l'année scolaire**.

3.2 Tarifs des prestations

Les tarifs pour les cours réguliers sur l'année scolaire sont de **21 euros TTC à l'heure de location**.

Pour les autres types de prestation, une proposition vous sera faite sur devis.

Les devis établis sont valables 30 jours à compter de leur date d'édition.

3.3 Modalités de règlement

Les moyens de paiement acceptés sont : chèque ou virement.

Pour les stages et locations ponctuelles, le règlement de l'adhésion et le versement d'un acompte de 30% seront demandés à la signature du devis. Le reste dû devra être réglé le mois où location est effectuée.

Pour les cours réguliers sur l'année : le règlement de l'adhésion sera demandé à la signature du devis. Pour le restant dû, un échéancier mensuel couvrant la période de réservation sera mis en place et notifié dans la convention.

4. Conditions de résiliation et d'annulation

4.1 Conditions de résiliation

Si l'utilisateur souhaite arrêter de donner son cours régulier avant la date de fin de la convention, hormis cas de force majeure et mesures exceptionnelles (voir article 5), **l'utilisateur pourra résilier la convention à condition de respecter un délai de préavis d'un mois**. La résiliation pourra être notifiée par courrier ou par mail.

4.2 Conditions d'annulation

Cas d'une annulation à l'initiative des Studios du Cours :

Les sommes perçues seront intégralement remboursées.

Cas d'une annulation par l'utilisateur :

- Pour une location ponctuelle le désistement doit intervenir **au plus tard 15 jours** avant la date prévue de début de la mise à disposition.
- Pour une location de cours régulier sur l'année scolaire, le désistement doit intervenir **au plus tard 1 mois** avant la date prévue de début de la mise à disposition.

Dans tous les cas, le désistement doit se faire par mail, à l'exclusion de tout autre mode de communication et à l'adresse suivante : locations@lesstudiosducours.com

Sans confirmation de notre part, par retour mail, vous devez vous assurer de la réception de votre annulation.

Passé ces délais de 15 jours et 1 mois selon la prestation, **une contrepartie de 30% de la somme due** sera exigible par les Studios du Cours.

5. Communication et clause de visibilité

Pour les usagers concernés par une location de cours réguliers sur l'année, Les Studios du Cours s'engagent, sauf avis contraire, à communiquer sur vos activités sur leur site internet.

Un planning des cours de l'année sera communiqué sur la page des cours de l'année scolaire et une page présentant vos cours pourra être créée.

Afin que cette communication soit faite correctement et si vous souhaitez apparaître sur notre site, **nous vous invitons à nous fournir au moins un mois à l'avance** :

- Les tarifs de vos cours, un moyen de contact et s'il existe un lien vers votre site internet.
- Une biographie présentant votre parcours ou celui de votre compagnie.
- Un texte présentant votre cours.
- Une ou deux photos.

En contrepartie, lors de vos communications papiers sur vos cours donnés aux Studios, nous vous demanderons d'y intégrer le logo et d'ajouter un lien vers le site internet des Studios du Cours sur vos outils de communication numériques.

Vous pourrez afficher et déposer votre communication dans notre salle de classe et dans nos studios de danse.

6. Cas de force majeure et mesures exceptionnelles

En cas de force majeure (« un événement qui est imprévisible et en dehors de la volonté des parties sera considéré comme constitutif d'un cas de force majeure ») les Studios du Cours se réservent le droit de suspendre le contrat entre les parties.

En cas de mesures sanitaires exceptionnelles, il pourra être demandé à l'utilisateur de donner ses cours **ou stages** sous conditions particulières. L'utilisateur devra accepter les conditions demandées par Les Studios du Cours pour pouvoir continuer à donner ses cours **ou stages** (nombre limité d'élèves par cours, mesures d'hygiène renforcée etc.).

L'utilisateur s'engage à respecter le protocole sanitaire du règlement intérieur joint à la convention ainsi qu'à se tenir informé de son évolution le temps que dure son occupation de la salle.

En cas de non-respect du règlement intérieur par l'utilisateur et/ou ses intervenants et participants, l'utilisateur sera tenu pour responsable. Si les conditions ne sont pas respectées, les Studios du Cours pourront mettre fin au contrat.

7. RGPD

L'utilisateur s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018.

Une annexe RGPD à la convention est à signer en même temps que la présente convention. Afin de la respecter, l'utilisateur s'engage à fournir aux Studios du Cours la liste de ses adhérents ainsi que leurs coordonnées et adresses mails.

8. Modification des CGV

Les Studios du Cours pourront être amenés à modifier les présentes CGV afin de se conformer notamment à la réglementation en vigueur ou à toute évolution du service proposé.

Toute modification des présentes CGV sera publiée sur le site des Studios du Cours avec la mention de la date de mise à jour. Les CGV modifiées devront être acceptées par le client via un accord écrit.

Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de l'utilisation du service.

Date :

Signature usager :
Précédée de la mention « lu et approuvé »